

PRESENTATION DE L'ÉTUDE

Afin de répondre aux obligations européennes en matière de surveillance de la qualité de l'air et conformément à notre PSQA (Plan de Surveillance de la Qualité de l'Air), notre association a mis en œuvre un programme de surveillance des zones où des mesures fixes et permanentes ne s'imposaient pas. Ce programme concerne en particulier les villes picardes ayant une population comprise entre 10000 et 100000 habitants.

C'est dans ce cadre et en collaboration avec la ville de Tergnier que nous avons réalisé une campagne de mesure de la qualité de l'air sur 4 périodes de 3 semaines entre le 21 janvier et le 15 novembre 2010 au niveau du parc Sellier.

Au cours de ces périodes, nous avons relevé les concentrations en oxydes d'azote, dioxyde de soufre, poussières (PM10), ozone et monoxyde de carbone ainsi que les paramètres météorologiques.

LOCALISATION DU SITE DE MESURE

Le camion laboratoire a été installé au niveau du parc sellier pour les deux premières campagnes puis dans l'enceinte de l'école André Malraux pour les deux dernières.



Parc Sellier



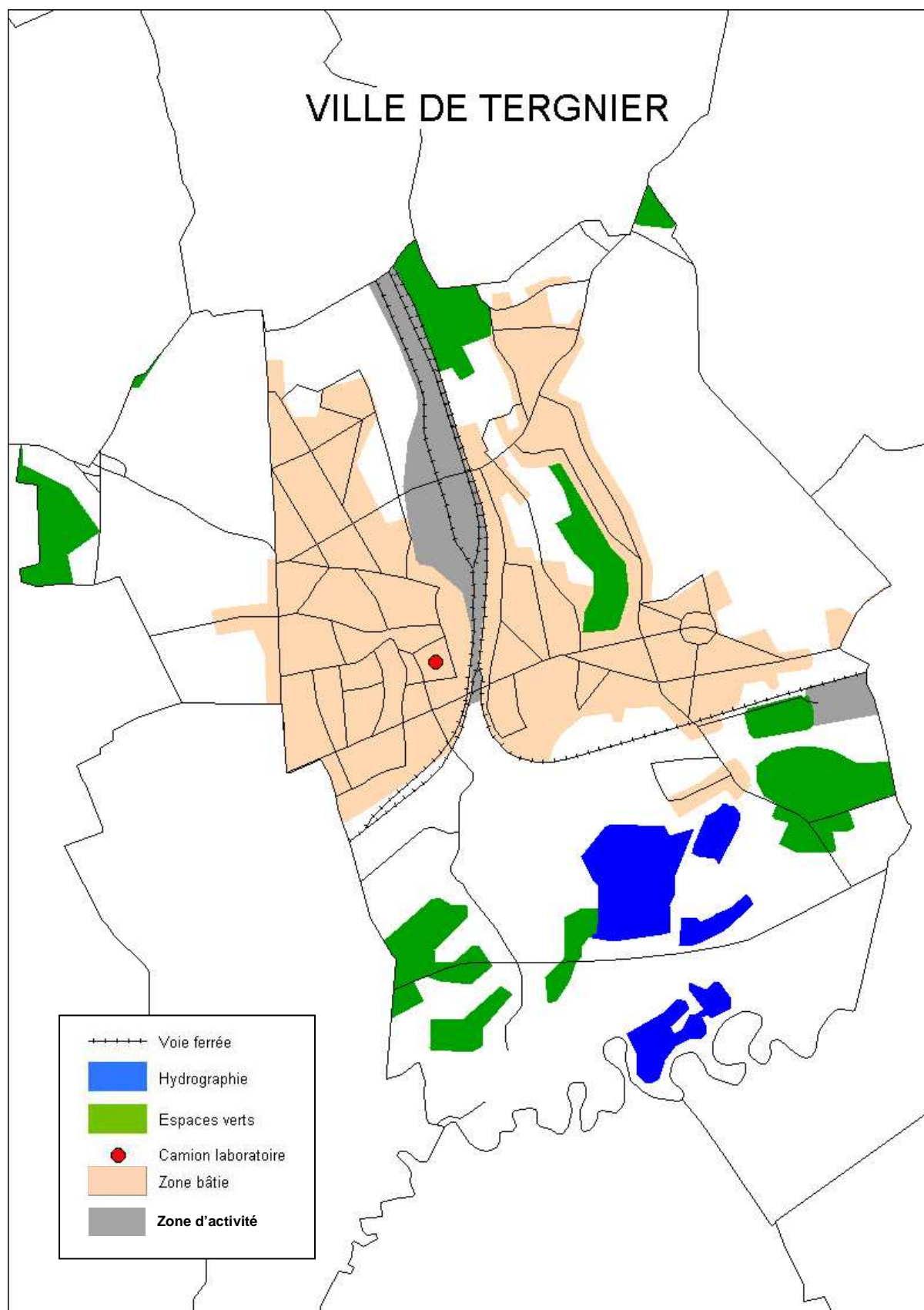
Ecole André Malraux

Ces sites sont situés à une centaine de mètres l'un de l'autre.

Ils ont dû répondre à plusieurs critères :

- être suffisamment dégagé,
- être facile d'accès,
- être à bonne distance de toute source importante d'émission,
- avoir une alimentation électrique.

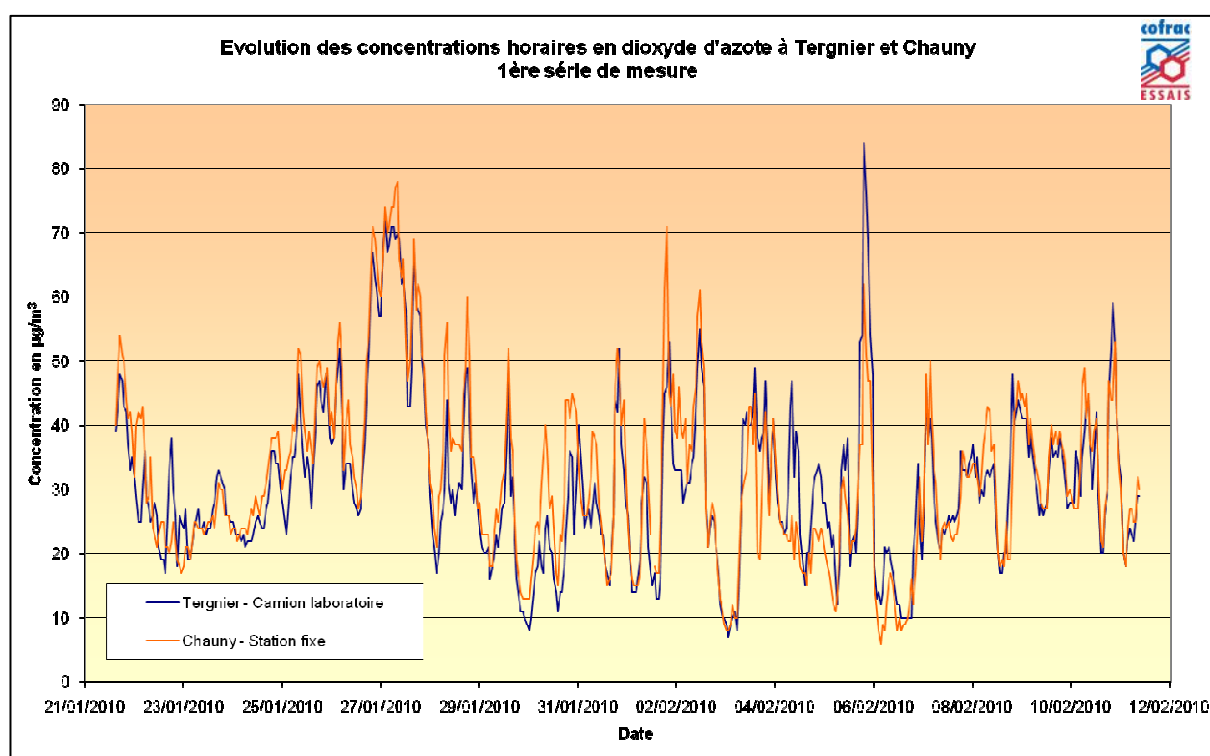
La carte ci-dessous présente l'implantation du camion laboratoire sur la commune de Tergnier.



RÉSULTATS

Au cours des 4 campagnes de mesure réalisées au niveau du parc Sellier et de l'école André Malraux de Tergnier durant l'année 2010, il apparaît que :

Les résultats observés en dioxyde d'azote (NO_2) sont proches de ceux de la station urbaine de Chauny. La moyenne annuelle estimée à partir des 4 campagnes de mesure est inférieure à l'objectif de qualité et aux différentes valeurs limites définies dans l'article R221-1 du code de l'environnement.

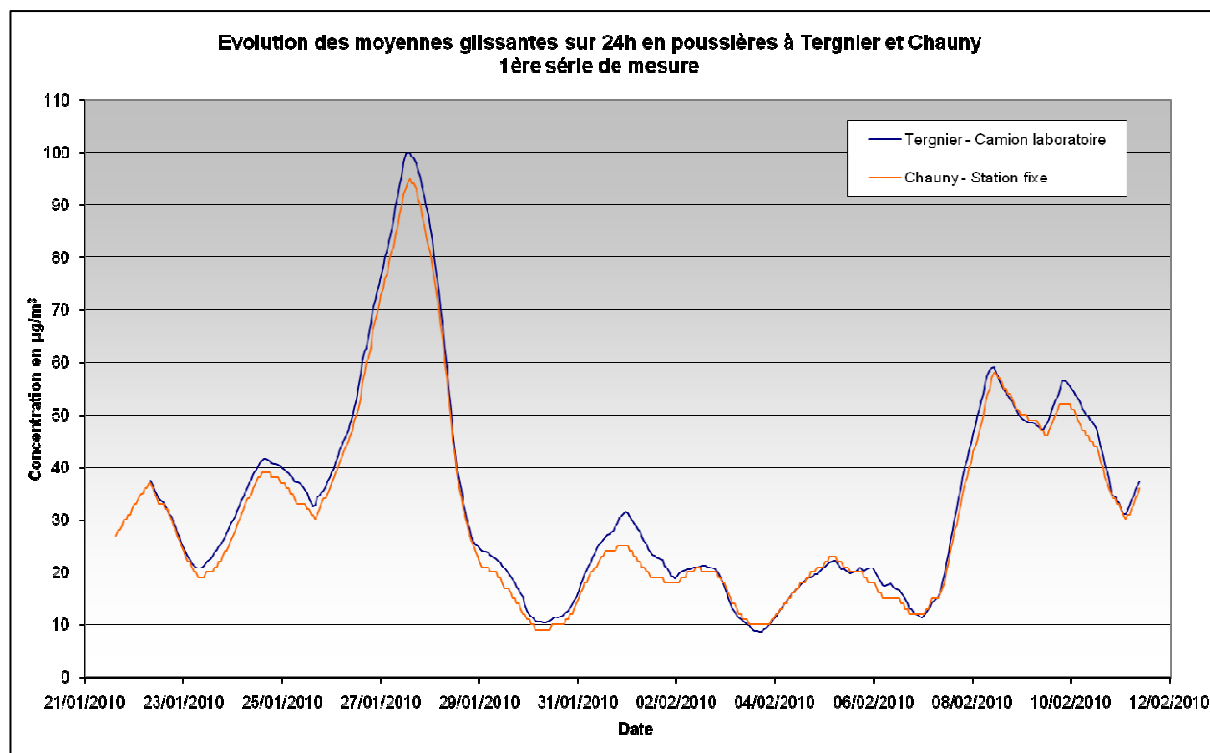


Moyenne des campagnes 2010 réalisées à Tergnier	18 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Moyenne sur les 4 périodes pour la station de Chauny	20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

- Les concentrations obtenues en dioxyde de soufre (SO_2) sont faibles. La moyenne annuelle estimée est très inférieure à l'objectif de qualité et aux différentes valeurs limites définies dans l'article R221-1 du code de l'environnement.

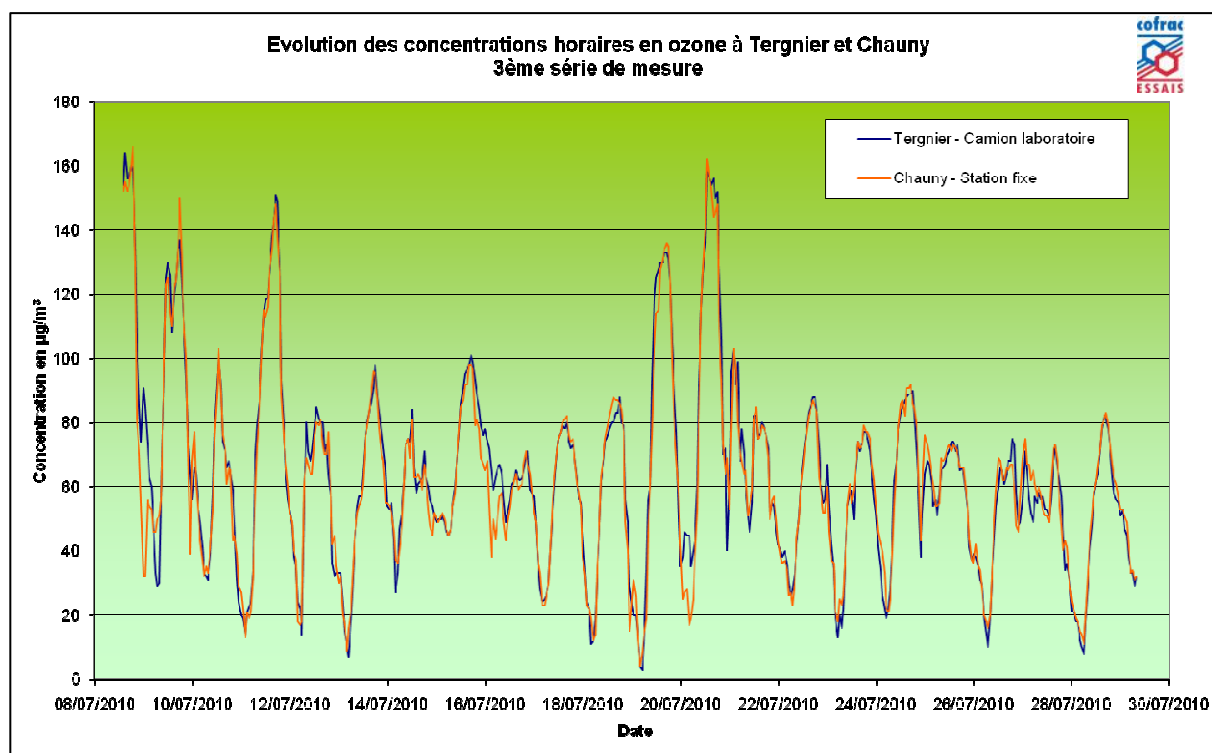
Moyenne des campagnes 2010 réalisées à Tergnier	1 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Moyenne sur les 4 périodes pour la station de Rieux	0 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

- L'évolution des concentrations moyennes glissantes sur 24h en poussières (PM10) est proche de celle de la station de Chauny.
Le seuil d'information et recommandation a été dépassé au cours de la 1^{ère} série de mesures entre le 27 janvier 1h et le 28 janvier 2h. Ce dépassement a également été constaté par la station de Chauny.
La moyenne annuelle estimée est inférieure à l'objectif de qualité et à la valeur limite définis dans l'article R221-1 du code de l'environnement.



Moyenne des campagnes 2010 réalisées à Tergnier	25 µg/m ³
Moyenne sur les 4 périodes pour la station de Chauny	23 µg/m ³

- L'évolution des concentrations horaires en ozone (O_3) est proche de celle de la station de Chauny. Aucun dépassement de seuil n'a été enregistré.

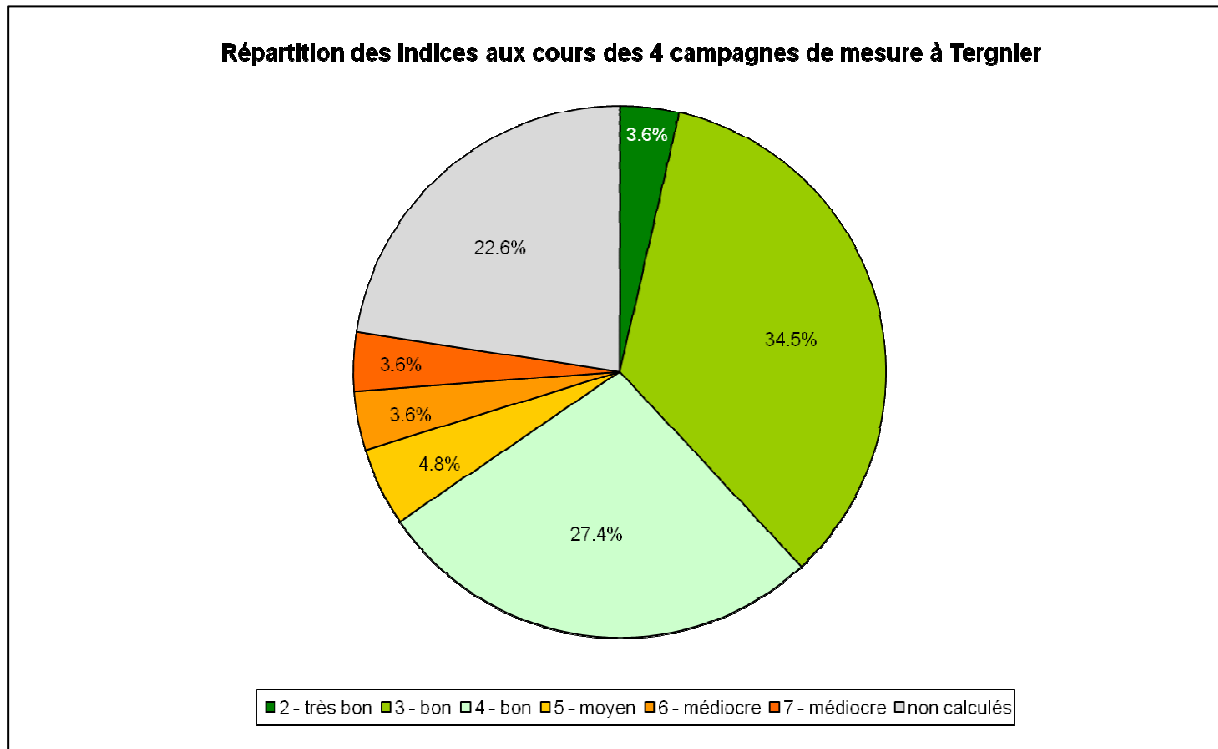


Moyenne des campagnes 2010 réalisées à Tergnier	49 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Moyenne sur les 4 périodes pour la station de Chauny	51 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

- Les niveaux en monoxyde de carbone (CO) restent faibles et comparables à ceux des autres villes étudiées en 2010.

Moyenne des campagnes 2010 réalisées à Tergnier	0,24 mg/m^3
Moyenne des campagnes 2010 réalisées à Abbeville	0,29 mg/m^3
Moyenne des campagnes 2010 réalisées à Crépy en Valois	0,22 mg/m^3

- L'Indice de Qualité de l'Air est globalement bon sur l'ensemble des campagnes de mesure.



CONCLUSION

En définitive, les concentrations dans l'air ambiant en NO₂, PM10, O₃, SO₂, CO relevées au cours de cette campagne de mesure au niveau du parc Sellier et de l'école André Malraux de Tergnier sont correctes en comparaison avec les différents seuils réglementaires en vigueur et avec les niveaux enregistrés par les stations de mesure de la qualité de l'air de Chauny et Rieux.